

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Culture et des Arts

Direction du développement et de la promotion des arts

Aide à la production et à la coproduction de films cinématographiques

Dossier administratif :

- **La demande d'aide mentionnant (01 Copie) :**
 - ✓ Le titre provisoire du film.
 - ✓ Les conditions techniques prévues pour sa réalisation.
 - ✓ Le plan de travail précisant les tournages en studio et en extérieur sur un calendrier précis avec les repères inhérents de lieux et de dates.
 - ✓ Les noms du studio et du laboratoire pressentis dans le cas où le projet est prévu sur support film.
 - ✓ Les lieux de tournage en extérieur et en décors naturels.
 - ✓ La date prévue pour le début et la fin du tournage.
 - ✓ La date de remise de la copie zéro.
 - ✓ Le réalisateur pressenti.
 - ✓ Les principaux postes techniques dont les chefs sont algériens en priorité avec la possibilité que les chefs de postes peuvent être d'une autre nationalité s'il s'agit d'une co-production.
 - ✓ Les acteurs principaux pressentis (3 au moins).
- **Le statut de la société productrice. (01 Copie)**
- **Une attestation délivrée par l'administration des impôts certifiant que la société de production est en situation régulière. (01 Copie)**
- **Un engagement écrit de la société de production à mentionner dans le générique la formule suivante « ce film a bénéficié de l'aide du FDATIC à la production cinématographique nationale ». (01 Copie)**
- **Agrément cinéma (01 Copie)**
- **Un dvd du dernier ou avant-dernier film du réalisateur du projet candidat à l'aide ; sauf s'il s'agit d'une première œuvre. (01 Copie)**
- **Copie du registre de commerce. (01 Copie)**
- **Copie de la carte d'immatriculation fiscale. (01 Copie)**
- **Chèque barré. (01 Copie)**
- **Certificat d'existence. (01 Copie)**
- **Le / ou les contrats de cession des droits de l'auteur et du réalisateur. (01 Copie)**

- Une déclaration sur l'honneur signée par le producteur attestant que sa société est en règle vis-à-vis des techniciens, comédiens et toute personne physique ou morale ayant collaboré à la production de ses films précédents. **(01 Copie)**.

Dossier artistique :

- Le scénario, dont la continuité dialoguée doit être écrite en langue nationale. **(11 Copies)**
- Dans le cas où le scénario est tiré d'une œuvre protégée, le producteur est tenu de présenter l'accord écrit de l'auteur et/ou des ayants droit. Dans le cas où l'œuvre est éditée, le producteur est tenu de présenter l'accord de l'éditeur. **(01 Copie)**
- Le synopsis. **(10 Copies)**
- Une lettre d'intention. **(10 Copies)**
- Fiche technique. **(10 Copies)**
- Un devis estimatif global présenté par chapitre. **(10 Copies)**
- Un plan de financement accompagné de toutes justifications utiles, dont un document certifiant la réalité de l'apport du producteur et, le cas échéant, les documents prouvant la réalité des apports de coproducteurs étrangers, au budget du film. **(10 Copies)**
- La liste nominative des techniciens et principaux interprètes pressentis en accordant la priorité aux techniciens algériens pour les postes principaux (directeur photo, ingénieur du son, script, chef décorateur, chef costumier, chef maquilleur, monteur...). **(10 Copie)**
- La liste des rôles et emplois pour lesquels est prévu le recours aux services de participants étrangers. **(10 Copie)**
- La liste complète des techniciens et comédiens. **(10 Copie)**
- CV producteur **(10 Copie)**
- CV réalisateur **(10 Copie)**
- CV scénariste **(10 Copie)**

Remarques :

I. Les dossiers complets doivent être soumis

II. L'examen par la commission de lecture est strictement conditionné par ce dossier, sans lequel, aucune suite ne sera donnée à un scénario retenu.

III. Présentation du scénario :

La commission demande le respect des normes suivantes :

a. Traitement de texte :

- Le respect des standards professionnels de présentation du scénario. Des logiciels de traitements de textes spécialement conçus à cet effet existent sur le web.

- L'usage d'un format 21x27 avec un texte disposé en orientation « portrait » et imprimé sur une seule face (recto) dans une police de caractère standard Times New Roman (11/12).

b. Dialogue :

- Les dialogues doivent être présentés en langues nationales (arabe/ tamazight), ils doivent être inséré dans le texte même du scénario (même si ce dernier est en langue française) et non rajoutés sous forme d'une traduction à part.
- Les dialogues censés être dit en français doivent être rédigés en français.
- Le dialogue original peut être accompagné d'une traduction indicative (langue nationale vers le français ou inversement).

IV. Rappel de quelques cas d'irrecevabilité d'un projet

Un projet peut être refusé dans les cas spécifiques suivants :

- Si le scénario déposé par un producteur ayant bénéficié précédemment d'aides sans avoir pour cela mené à terme son projet et manqué d'honorer ses engagements.
- Si le scénario a été rejeté par une commission précédente et présenté à nouveau sans que les motifs du rejet n'aient été levés par le postulant, qu'ils soient d'ordre artistique (réécriture) ou relevant de la production.
- Si le scénario a été tiré d'une œuvre protégée et dont les droits ne sont pas acquis, sauf dans le cas d'une demande d'aide au développement.

Fiche de candidature

Société de production/ institution sous tutelle :

Nom et prénom du producteur : Mr/ Mme

Nom et prénom du réalisateur : Mr/ Mme

Nom et prénom du scénariste : Mr/ Mme

Type de demande :

1. Aide au financement de la production et de la coproduction de films cinématographiques ;
2. Aide à l'écriture, à la réécriture de scénarios ;
3. Aide à la postproduction (finition) de films ;
4. Aide à la distribution et à l'exploitation d'œuvres cinématographiques ;
5. Aide au financement de l'équipement de structures cinématographiques et de la modernisation des techniques de cinéma.

*Case concernée pour les aides (1 – 2 – 3 – 4) :

Intitulé du film

Durée du film

Genre :

Devis :

Montant demandé :

Coordonnées :

Téléphone fixe et portable :/.....

Adresse email :

Adresse postale de l'entreprise :